

L'épilepsie du chien



Tout comme les humains, les chiens peuvent souffrir d'épilepsie. Même s'il s'agit d'une maladie chronique nécessitant un traitement à vie, l'animal peut tout à fait avoir une vie normale en famille. Mais pour cela il est très important que les propriétaires comprennent cette maladie, son traitement et l'importance d'un suivi au long cours.

L'épilepsie, qu'est-ce que c'est ?

L'épilepsie est une **maladie nerveuse chronique** responsable de crises convulsives chez l'animal.

Les crises convulsives sont dues à un dysfonctionnement soudain du cerveau. Le dysfonctionnement débute au niveau du foyer épileptogène, il peut ensuite se généraliser à l'ensemble du cerveau. On distingue :

- Les **crises partielles** lorsque le foyer épileptogène est le seul à dysfonctionner
- Les **crises généralisées** lorsque tout le cerveau est touché. Elles peuvent faire suite aux crises partielles.

La fréquence des crises a tendance à augmenter au fil du temps si aucun traitement n'est mis en place.

Les crises convulsives sont très impressionnantes pour les propriétaires. Il est important qu'ils se renseignent au préalable pour savoir comment réagir lors des crises. Il faut tout d'abord **Garder son calme**, **Protéger** et **Surveiller** l'animal (moyen mnémotechnique : **GPS**). Pour plus de détails, consultez la fiche « Que faire en cas de crise ? » sur le site Mon animal épileptique (<http://www.mon-animal-epileptique.fr/que-faire-en-cas-de-crise-convulsive/>).

Attention : contrairement aux idées reçues, il ne faut pas essayer d'attraper la langue de son chien au risque de se faire mordre...

Comment différencier une crise généralisée d'une crise partielle ?

Crises généralisées

Quelques heures à quelques jours avant la crise, l'animal peut présenter des changements de comportement, il peut être anxieux ou nerveux, rechercher le contact avec ses propriétaires ou au contraire les fuir : c'est ce qu'on appelle la **phase d'aura**. Cette phase n'est pas toujours présente ou perceptible.

Il y a ensuite la crise en elle-même, aussi appelée **ictus**. L'animal perd conscience et tombe sur le côté. Il tremble, pédale ou n'a au contraire aucun tonus, il peut aussi faire ses besoins et baver. Le plus souvent, une crise est relativement **courte** (entre 1 et 5 minutes).

Certains animaux mettent parfois plusieurs minutes ou heures à récupérer de la crise, parfois même jusqu'à plusieurs jours : c'est la phase **post-ictale**. Pendant toute cette phase, il peut être fatigué, agressif ou chercher le contact, avoir des troubles de l'équilibre, etc...

Il existe des facteurs déclenchants : un bruit, une odeur, l'excitation, etc...

Les crises partielles

Elles sont plus difficiles à identifier par les propriétaires et plus rares que les crises généralisées. Elles durent aussi quelques minutes en général.

En fonction de la localisation du foyer épileptogène dans le cerveau, les manifestations des crises sont différentes : mouvements répétés d'un membre, hypersalivation, agressivité, aboiements... L'animal ne perd pas conscience.

Les crises peuvent rétrocéder ou bien se généraliser.

Quels sont les différents types d'épilepsie chez le chien ?

Épilepsie primaire ou idiopathique

C'est la forme d'épilepsie **la plus fréquente** chez le chien, aucune cause n'est identifiée.

Même si aucune origine n'est connue, il a été montré que l'épilepsie primaire peut avoir une composante héréditaire. Certaines races sont prédisposées : tervueren, golden retriever, labrador, berger allemand, border collie, teckel, caniche, etc...

Les types de crises, la prévalence de l'épilepsie et l'âge des premières crises (entre 6 mois et 6 ans) varient en fonction des races. Il s'agit toutefois essentiellement de crises généralisées.

Il existe un lien avec les chaleurs chez la femelle. Il est conseillé de **stériliser les femelles épileptiques**, cela permet aussi d'éviter la transmission de cette maladie à la descendance.

Épilepsie secondaire :

- d'origine **intracrânienne** : elle est causée par des lésions cérébrales telles que des tumeurs cérébrales, des encéphalites, des AVC, des traumatismes...
- d'origine **extra-crânienne** : elle est due à des **intoxications** (pesticides, insecticides...) ou des **troubles métaboliques** (hypoglycémie, hypocalcémie, insuffisance hépatique...). Les intoxications entraînent généralement un état convulsif permanent qui nécessite de consulter en urgence.

Il est très important d'identifier le type d'épilepsie pour mettre en place un traitement adapté.

Comment diagnostiquer cette maladie ?

Il est conseillé de consulter un vétérinaire si l'animal a présenté une ou plusieurs crises.

La démarche diagnostique repose sur une anamnèse soignée (récit des antécédents médicaux), un examen clinique et neurologique approfondi et sur la réalisation d'exams complémentaires (bilan biochimique, imagerie (IRM), ponction de LCR, etc...).

Pour l'anamnèse, le vétérinaire doit connaître la race de l'animal, son âge, le type des crises, la fréquence et la durée des crises, etc...